



Grange-étable située au 18-21, rang des Lacs, Notre-Dame-des-Monts. Patri-Arch, 2011

INVENTAIRE DES BÂTIMENTS AGRICOLES DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

LES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES Les revêtements de murs et de couverture

Décembre 2011

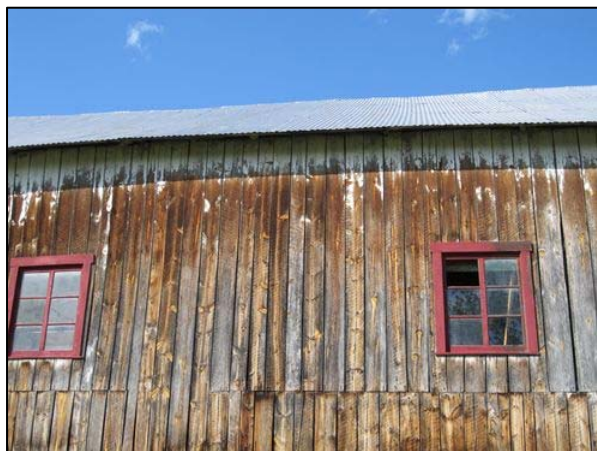
LES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Les revêtements de murs extérieurs et de couverture

Avec la couverture du toit, les murs extérieurs forment ce qu'on appelle l'enveloppe du bâtiment, qui est indépendante de la structure composée d'une charpente claire en bois supportant les planchers et la toiture. Outre leur rôle fonctionnel, les matériaux des murs extérieurs et de couverture contribuent à définir le caractère d'un bâtiment. Le bois, matériau par excellence de l'architecture traditionnelle, est omniprésent dans les paysages agricoles de la MRC de Charlevoix-Est et quelque soit son type d'assemblage, il participe grandement à la composition architecturale des façades.

Les planches de bois verticales

Utilisé de tout temps comme principal matériau de charpente en raison de son abondance, de sa grande malléabilité d'utilisation et de son coût abordable, le bois fait son entrée comme matériau de revêtement extérieur dès les toutes premières constructions agricoles sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est. Les planches verticales, embouvetées ou juxtaposées, constituent l'assemblage le plus courant sur les grange-étables lorsque vient le temps de recouvrir la charpente et solidifier par la même occasion l'ensemble de la structure. D'ailleurs, ce type de parement se retrouve sur la majorité des bâtiments inventoriés.



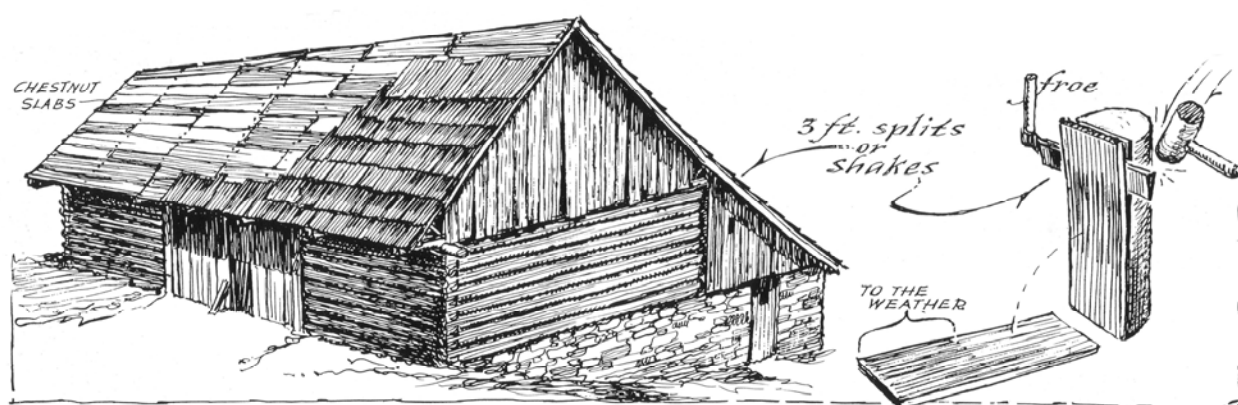
Bâtiment agricole localisé au 49, chemin des Lacs, Clermont.



Grange-étable située au 81, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs.

Les bardeaux de cèdre

Résistant très bien à l'eau et à l'humidité, le bardeau de cèdre est couramment utilisé autant pour le recouvrement de la toiture des dépendances agricoles que pour les murs exposés aux intempéries et aux vents violents, ainsi que pour les portions faiblement exposées au soleil souvent localisées dans le haut des murs-pignons. D'une grande polyvalence, cette mince planchette, assemblée de façon à ce que les joints et les trous de clouage soient protégés des intempéries, est durable et esthétique. On la retrouve autant comme parement extérieur pour les volumes en saillie ajoutés ultérieurement au corps de bâtiment principal d'une grange-étable, que pour calfeutrer la partie inférieure des murs. Il arrive même que le bardeau de cèdre remplace les planches de bois apposées verticalement, recouvrant par le fait même l'ensemble de la structure. Sur les couvertures, le bardeau de cèdre est habituellement laissé à l'état naturel. Comme revêtement de mur, il est souvent peint, teint ou chaulé.



Toiture recouverte de bardeaux de bois. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001. p. 32.

Bien que cette pratique architecturale ait davantage cours pour les petites dépendances agricoles, tels les fournils, la MRC de Charlevoix-Est compte quelques granges-étables dont la structure est partiellement recouverte de bardeaux de cèdre. De ce nombre, plusieurs ont vu leur recouvrement d'origine être remplacé ou dissimulé sous un revêtement métallique au fil des interventions apportées sur la structure. Toutefois, malgré la disparition progressive de ce matériau autrefois largement répandu, on observe encore à ce jour quelques exemples de granges-étables, de volumes annexes et de dépendances agricoles qui ont conservé leur toiture d'origine en bardeaux de cèdre. Certaines de ces toitures sont visibles notamment sur le brisis recourbé d'une grange-étable à Notre-Dame-des-Monts, ainsi que sur la toiture d'une ancienne grange-étable reconvertie en atelier de menuiserie, à Saint-Irénée.



Mur-pignon d'une grange-étable recouvert de bardeaux de cèdre, situé au 1830, côte Bellevue, La Malbaie.



Fournil entièrement recouvert de bardeaux de cèdre (murs et toiture), faisant partie de la propriété sise au 35, rue Principale, Saint-Irénée.



Le brisis de la toiture est recouvert de bardeau de cèdre. Grange-étable située à la gauche du 115, rue Notre-Dame, Notre-Dame-des-Monts.



Bâtiment agricole dont la toiture est entièrement recouverte de bardeaux de cèdre, localisé au 290, rue Principale, Saint-Irénée.

Les planches horizontales

Bien que peu courant, il arrive parfois que l'on utilise les planches de bois posées à l'horizontale comme matériau de parement pour les bâtiments agricoles de taille réduite. Comme pour les résidences, on retrouve deux principaux types de planches horizontales, soit les planches à clins (ou déclin de bois) et les planches à feuillures (à gorge). Les planches horizontales sont habituellement délimitées aux angles du bâtiment par des planches cornières.



Grange-étable recouverte de planches à clins, située au 35, chemin Principal, Saint-Irénée.

Facilement identifiables par leur face inclinée, les planches à clins sont apposées à l'horizontale en se superposant légèrement de manière à empêcher la pénétration de l'eau de pluie. Bien que peu utilisé comme matériau de recouvrement dans l'ensemble de la MRC de Charlevoix-Est, la planche à clin est visible sur quelques bâtiments agricoles, notamment dans la municipalité de Saint-Irénée.

Certaines granges-étables et dépendances agricoles de la MRC de Charlevoix-Est comportent pour leur part un parement composé de planches à feuillures ou à gorge. Apposé horizontalement, ce type de parement se caractérise par la présence d'une entaille concave (gorge) ou d'un biseau permettant d'emboîter les pièces l'une dans l'autre. Davantage localisé que généralisé, le recours aux planches à feuillures comme matériau de recouvrement des bâtiments agricoles est tout particulièrement visible dans la municipalité de Saint-Irénée, et à moindre échelle dans les municipalités de La Malbaie et de Saint-Siméon.



Bâtiment agricole recouvert de planches à feuillures, localisé au 290, rue Principale, Saint-Irénée.



Grange-étable recouverte de planches à feuillures, située au 520, rang Saint-Antoine, Saint-Irénée.



Bâtiment agricole en planches à feuillures, localisé au 765, boulevard Malcolm-Fraser, La Malbaie (Cap-à-l'Aigle).

Les planches de bois obliques

À partir des années 1930–1940, la recherche d'un certain effet décoratif mène plusieurs cultivateurs à parer leur grange-étable à l'aide de planches disposées en oblique. Dans certains cas plus élaborés, cette technique donne lieu à un véritable effet de marqueterie. Dans le cadre de cet inventaire, trois bâtiments agricoles recouverts partiellement ou en totalité de planches obliques ont été localisés, dont l'un à La Malbaie et les deux autres à Saint-Siméon.



Garage recouvert de planches obliques au 3575, boulevard Malcolm-Fraser, La Malbaie (Saint-Fidèle).



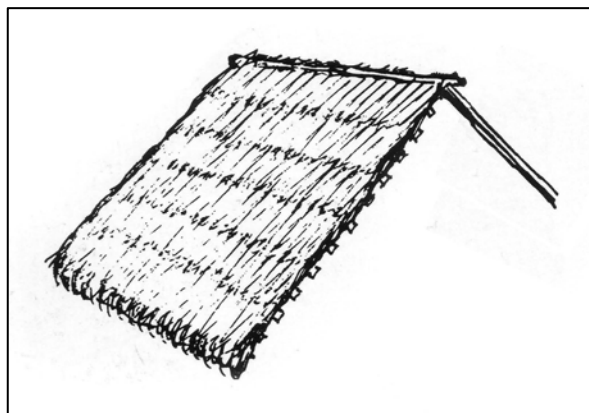
Grange-étable s'élevant au 216, chemin de Port-aux-Quilles, Saint-Siméon (Port-aux-Quilles).



Grange-étable localisée au 955, chemin de Port-au-Persil, Saint-Siméon (Port-au-Persil).

Le chaume (ou la paille)

Couramment utilisé en Nouvelle-France pour recouvrir les toitures des habitations et des bâtiments agricoles, le chaume connaît une popularité certaine jusqu'aux années 1825, où il tend graduellement à être remplacé par le bardeau de cèdre. Économique et durable, cette technique ancestrale requiert la présence d'un artisan couvreur, le chaumier, dont le travail est habituellement assisté de deux à trois hommes. Le chaume est en fait de la paille, préférablement de céréales (seigle) ou de graminées, dont la tige est coupée à la faux à même le champ du cultivateur afin d'éviter de les écourter ou de les briser. Une fois la récolte complétée, les tiges sont



Toiture de chaume. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001. p. 33.

soigneusement liées en bottes de forme circulaire (javelles) et attachés bout à bout avec des liens (harts de coudre). D'une longueur d'environ cinq pieds et d'une épaisseur approximative de cinq pouces, les javelles sont placées en rang serrés sur une longue perche de bois (gaulon ou clayonnage) disposées transversalement sur les chevrons à intervalles réguliers. Les longues tiges sont ensuite coincées sous une autre perche (plion), qui est placée sur le chaume vis-à-vis le gaulon et fixée définitivement à la structure de la toiture par des harts à coudre. Une fois la première rangée complétée, une nouvelle rangée est disposées de manière à camoufler la partie supérieure des javelles de même que le plion, assurant ainsi une protection optimale avec près de dix pouces d'épaisseur de chaume à ces endroits. Parfaitement étanche à la pluie et la neige, le toit de chaume doit ses propriétés d'imperméabilité au vieillissement de la paille, qui lorsqu'elle est exposée aux intempéries, verdit et se couvre d'une mousse. Lorsqu'il est bien entretenu, un toit de chaume peut durer près de 70 ans.

Parmi les plus anciennes granges construites sur le territoire, certaines étaient autrefois recouvertes de chaume. La perte des savoir-faire et la disponibilité grandissante de matériaux fabriqués en série ont mené à la disparition progressive de cette tradition ancestrale venue d'Europe. Les toitures des granges-étables ont été recouvertes de bardeaux de cèdre dans un deuxième temps, puis à partir du milieu du XX^e siècle, l'utilisation de la tôle profilée s'est généralisée.



Détail de la toiture de chaume de la grange-étable Bhérer, localisée au 215-219, rue Saint-Raphaël, La Malbaie (Cap-à-l'Aigle)

Dans Charlevoix-Est, il ne subsiste plus aujourd'hui qu'un seul édifice recouvert partiellement de chaume ; il s'agit de la grange-étable Bhérer, à Cap-à-l'Aigle. Cette dernière a d'ailleurs bénéficié d'un programme de restauration dans les années 1970 afin de lui redonner son toit de chaume, qui avait été remplacé par du bardeau au cours du XX^e siècle. Étonnamment, malgré cette intervention somme toute récente, le toit a rapidement montré des signes de faiblesse et son état actuel est plus que vulnérable. L'emploi de matériaux légèrement différents ou l'utilisation d'une technique davantage adaptée à l'Europe pourraient en être la cause¹.

La maçonnerie

Traditionnellement, la maçonnerie se limite à la construction de résidences, de certaines petites dépendances (laiteries, glacières et caveaux à légumes), ainsi que pour la réalisation du soubassement des bâtiments agricoles de plus grande envergure (grange-étable et écurie). Recherchée pour ses propriétés réfrigérantes, notamment en ce qui a trait à la conservation au frais des denrées périssables comme le lait, les légumes et la viande, la maçonnerie s'accommode mal des rigueurs hivernales en sol québécois, les murs intérieurs suintant continuellement sous l'action du froid. Les préoccupations constantes liées à la santé du

¹ Informations fournies par la propriétaire actuelle de la grange-étable Bhérer.

bétail, la difficulté de se procurer des pierres en quantité suffisante, de même que la nécessité d'en référer à un artisan, tel un maçon, sont autant de raisons qui ont poussé les premiers colons de Nouvelle-France à se tourner rapidement vers le bois pour la construction des granges-étables.

Bien que la MRC de Charlevoix-Est ne compte aucune grange-étable dont les murs soient construits totalement ou partiellement en pierre, on dénombre encore à ce jour un certain nombre de petites dépendances agricoles ou d'éléments architecturaux en maçonnerie, dont des caveaux à légumes et des cheminées accolées aux fournils. Les principaux exemples sont situés à La Malbaie.



Caveau à légumes érigé en pierre, situé au 1185, boulevard De Comporté, La Malbaie (Rivière-Malbaie).



Cheminée en maçonnerie accolée à un fournil localisé au 460, rang Saint-Charles, La Malbaie

Le papier goudronné

Le papier goudronné imitant divers patrons, dont la maçonnerie (papier brique ou *insul brick*), connaît une forte popularité entre les années 1930 et 1960 en raison de son faible coût et de sa facilité d'installation. Bien que destiné principalement aux résidences, quelques bâtiments agricoles en ont été revêtus. Ce matériau, que l'on retrouve en différentes couleurs, est relativement résistant – sa durée d'existence pouvant aller au-delà de 50 ans – mais vieillit mal. Les tentatives visant à réparer ce type de parement est pratiquement voué à l'échec et son remplacement partiel est fortement compromis compte tenu que sa production a complètement été délaissée de nos jours. Advenant un remplacement de ce type de revêtement, il est préférable de faire un retour aux sources en privilégiant le recours des matériaux qui recouvraient initialement la structure agricole, avant l'installation du papier goudronné.



Garage recouvert partiellement de papier goudronné imitant la pierre, situé sur le chemin du Port-aux-Quilles, Saint-Siméon (Port-aux-Quilles)

Les revêtements métalliques

La tôle galvanisée ou ondulée en acier galvanisé est le matériau par excellence depuis plusieurs décennies pour le recouvrement des toitures et des murs. Abordable, facile à installer et se déclinant sous diverses tonalités allant de la couleur argentée ou grisâtre de l'aluminium naturel aux apprêts de couleur appliqués en industries, la « tôle à grange » a remplacé de nos jours les bardeaux de cèdre et les planches de bois, qui étaient utilisés à l'époque de coupe-vent. Facilement identifiable par son profil ondulé qui lui confère sa rigidité et fortement préconisée pour son imperméabilité, la tôle est de nos jours omniprésente sur une majorité de bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix-Est, que ce soit pour recouvrir la toiture, protéger ou solidifier une portion de mur extérieur, isoler l'espace intérieur des courants d'air, ou tout simplement pour maquiller une structure en la recouvrant dans sa totalité. Reconnaisable par son fini inaltérable après quelques saisons, la tôle d'aluminium a connu ses heures de gloire au cours des années 1950 à 1970 et est de nos jours de moins en moins utilisée.



Grange-étable située au 70, chemin du Gros-Ruisseau, La Malbaie.



Grange-étable sise au 61, chemin du Lac-Nairne, Saint-Aimé-des-Lacs.



Grange-étable sise au 765, boulevard Malcolm-Fraser, La Malbaie (Cap-à-l'Aigle).



Grange-étable située au 185, rang Sainte-Mathilde Ouest, La Malbaie (Rivière-Malbaie).